

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 40 Psychologie du développement 2			
Code	PEGN2B40SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Marie-Pierre DERIDDER (marie-pierre.deridder@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Fabienne MIGLIONICO (fabienne.miglionico@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à poursuivre l'éveil des futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant...

1. décrit ,explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours
2. analyse à l'aide des concepts étudiés différentes situations

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN2B40SNA Psychologie du développement

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	6_PEGN2B40SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La psychologie du développement peut être définie comme l'étude de l'évolution individuelle au travers de la succession des âges de la vie, depuis la période fœtale jusqu'à l'âge adulte et jusqu'au vieillissement.

Cette activité d'apprentissage poursuit l'éveil des étudiants au développement global du phénomène de l'adolescence et de l'adulte en formation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique, illustre et applique, notamment à partir de situations concrètes, les concepts et modèles vus dans les domaines de la psychologie du développement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Diverses thématiques possibles centrées autour du développement global de l'adolescent et de l'apprenant adulte en situation scolaire ou de formation :

- Développement biosocial
- Développement cognitif
- Développement psychosocial

Mise en lien du développement de l'adolescent avec les activités proposées en classe. Observation et analyse de comportements à la lumière de référents théoriques.

Démarches d'apprentissage

- Apports théoriques suivis de réflexion en lien avec la pratique pédagogique; confrontation des représentations
- Démarche collaborative
- Approche interactive
- Réflexion individuelle
- Lecture et analyse critique de ressources variées

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement pédagogique des étudiants au fil du quadrimestre.

Sources et références

- BEE, H. & BOYD, D. (2003). Psychologie du développement: les âges de la vie. Bruxelles : Ed. De Boeck Université.
- STASSEN BERGER, K. (2021). Psychologie du développement. Louvain-la-Neuve : Ed. De Boeck Supérieur.
- CANNARD, C. (2010). Le développement de l'adolescent : l'adolescent à la recherche de son identité. Bruxelles : Ed De Boeck.

D'autres références seront à chercher par les étudiants en fonction de leurs intérêts.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, Powerpoint, vidéos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit 100%.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).